

**Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques**

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# L'Abéille.

VOL. 1.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 12 AVRIL, 1849.

No 29

## SOUVERAINETÉ TEMPORELLE DU PAPE. (Suite.)

Les Pontifes essayaient cependant de conserver l'Italie à l'Empereur d'Orient, mais une force invisible leur donnait malgré eux une souveraineté temporelle et formait le patrimoine de S. Pierre. La Providence appelait tout le monde à y contribuer avec une admirable émulation. Toutes les vies des Papes, dit Fleury, depuis St. Silvestre et le commencement du 4e. siècle, jusqu'à la fin du 9e sont pleines de présents faits aux églises de Rome par les Papes, par les Empereurs et par quelques particuliers."

Entre ces biens que possédait l'Église Romaine, plusieurs étaient de véritables principautés où le Pape exerçait tous les droits d'une souveraineté véritable.

Ainsi la foi, le respect et l'amour des siècles chrétiens étaient l'instrument de la Providence, dans la formation insensible de cette Royauté tutélaire et bienfaisante.

Non seulement les Papes ne s'imposèrent point aux peuples eux-mêmes qui, abandonnés de leurs anciens maîtres et réduits au désespoir, supplièrent les Papes de les gouverner et de les sauver.

Le grand Pape S. Léon sauva deux fois Rome et les Romains des fureurs d'Attila et de Genséric. Pendant 27 années, le Pape S. Grégoire préserva la cité sainte du glaive des Lombards, conquérants farouches. Au 6e. siècle, le Pape Agapit ménagea la paix entre le roi des Goths et Justinien. Vigile obtint de ce dernier empereur la confirmation des privilèges accordés aux Romains par Théodat et par Athalaric.

Un préfet du prétoire, le représentant de l'Empereur écrivait à Jean II: "C'est vous qui êtes le gardien et le chef du peuple chrétien; sous le nom de père vous dirigez tout; la sécurité publique dépend de votre puissance et de votre renommée. Nous n'avons qu'une faible part de sollicitude et d'autorité dans le gouvernement de l'état; vous l'avez toute entière. Sans doute vous êtes le pasteur spirituel du troupeau; mais vous ne pouvez négliger ses intérêts temporels: il est d'un père véritable de prendre soin à la fois, pour ses enfants, et des choses de la terre et des choses du ciel.

Les peuples périssaient de faim; les villes étaient démantelées, les campagnes ruinées; les Exarques eux-mêmes en-

voyés par les Empereurs ne voyaient de refuge que dans le Pape, devenu, par la force des choses, le centre de toutes les affaires d'Italie. Un auteur peu suspect de partialité en faveur des Papes, Sismondi, a reconnu que leur pouvoir était fondé sur les titres les plus respectables, les vertus et les bienfaits.

S. Grégoire le Grand fut la personnification la plus remarquable de cette bienfaisante souveraineté. On le voit continuellement occupé du gouvernement temporel: tantôt il envoie des gouverneurs aux villes avec injonction de leur obéir; tantôt des officiers militaires pour commander les garnisons. Il prépose les évêques pour veiller à l'exécution de ses ordres, traite de la paix avec les Lombards, et la rend facile par ses libéralités.

Grégoire II écrivait à l'Empereur Léon: "L'Occident entier a les yeux tournés vers notre Humilité... il nous regarde comme l'arbitre et le modérateur de la tranquillité publique." En 726, il envoie des ambassadeurs à Charles-Martel. Zacharie, vers 746, en envoie à Rachis, roi des Lombards, et procure une paix de vingt ans à l'Italie.

Cette souveraineté du Pape existait donc de fait et de droit. Reconnue de toutes parts, elle n'attendait plus qu'une institution solennelle qui la fit entrer dans le droit public des nations.

Pepin défait Astolphe, roi des Lombards, le force à restituer au S. Siège vingt-deux villes dont il s'était emparé par violence.

Charlemagne continua l'œuvre commencée par son père. Il l'affermi en détruisant l'empire des Lombards, en 773.

Non content de confirmer toutes les donations de Pepin, il fit dresser à Rome un acte de donation beaucoup plus ample, le mit lui-même sur l'autel de S. Pierre et fit serment avec tous les généraux d'en observer toutes les clauses.

Pourquoi donc renverser l'œuvre des siècles et de la Providence? Est-ce donc la paix qui fatigue les esprits de nos jours? Malheur à la témérité sacrilège qui oserait attenter à l'œuvre de la sagesse divine.

On a beau protester avec plus ou moins d'hypocrisie et de sincérité: ici les présomptions hautes et les audaces du langage abritent mal sous les illusions de la bonne foi: ces questions doivent être agitées avec crainte et tremblement, car

celui qui s'attaque à cette pierre s'y brisera; et celui sur lequel elle tombera, sera brisé.

Les fils dénaturés, qui ont tenté d'usurper ce patrimoine commun, y ont toujours trouvé leur ruine. Les peuples maudiront un jour les scélérats tristement célèbres qui ont chassé le Roi-Pontife, assassiné son ministre et opprimé la cité sainte au nom du peuple.

## ROME, L'ITALIE ET L'EUROPE SANS LE PAPE.

Rome sans le Pape! Les monuments, les arts, les sciences, la politique, l'histoire, l'antiquité, l'avenir lui-même se récrient, protestant contre l'injure faite à leur protecteur, proclamant que Rome sans le Pape est une ville dépeuplée, un corps sans âme.

Qui l'habitera? Le Palatin, l'Aventin, le Viminal, le Forum, les plus grands quartiers sont vides! vous ajouterez donc le Quirinal, le Vatican, la ville entière!

Que ferez-vous des sept basiliques? de ces 365 églises qui répondent à tous les besoins, à tous les vœux du monde catholique?

Que ferez-vous de St. Pierre, de cette immensité, de cette magnificence, de cette splendeur? Le Pontife universel peut seul le remplir. Les Romains se feraient une étrange illusion s'ils croyaient que la catholicité a bâti ce temple pour une paroisse de leur ville. S. Pierre est le temple auguste de la catholicité; Rome n'en est que le vestibule; le Pape seul en est l'âme, la vie, la lumière!

Au jour de la grande fête de Pâque, quelle main se lèvera pour donner à la ville et à l'univers, *urbi et orbi*, cette solennelle bénédiction du Vicaire de J. C.? Romains, Protestans, Schismatiques, Grecs, Anglais, Russes, Français, Américains, tous se prosternent à la voix du Pontife suprême. Il n'y a plus qu'un pasteur, qu'un cœur et qu'une âme! Et vous voulez ravir à Rome cette gloire, cette incomparable douceur!

Rome, même avec le Pape, attriste par sa solitude au premier aspect, mais bientôt on comprend, on aime, on goûte cette solitude mystérieuse, on s'y attache étrangement.

Mais, sans le Pape, Rome serait la solitude des tombeaux. A Naples, on va chercher le soleil; à Rome, c'est le Pape!

Les Romains révolutionnaires veulent réduire le Pape à être Évêque de leur ville et chef de la Catholicité.

Impossible ! Qui que vous soyez, consul, président, souverain à titre quelconque, vous ne pourriez demeurer un jour auprès de lui ! Le Pape vous écraserait malgré vous, malgré lui, de son incomparable dignité !

Non, le Pape ne peut être votre sujet. La Catholicité ne peut le souffrir ; ni vous, ni d'autres n'inspirez assez de confiance. Et quand le Pape y consentirait, vous n'y tiendriez pas. Constantin, Théodose, hommes d'une autre taille que vous, n'y ont pas tenu ; ils s'enfuirent à Byzance, à Milan, à Trèves, à l'Orient, à l'Occident.

De quoi vous plaignez vous ? N'aviez-vous pas la liberté et le bonheur de chaque jour sous ce gouvernement paternel, trop paternel peut-être ? Sous son influence, qui vous empêchait de vous livrer aux beaux-arts, à l'industrie, à l'agriculture ? Vous étiez en paix avec le monde entier ; secouez cette nonchalance qu'ou vous reproche.

Vous dites que vous étiez privés de vos droits politiques. Ah ! que j'aurais de choses à dire sur la vanité de ces droits chez certains peuples qui paraissent en jouir et n'y trouvent qu'une amère et profonde déception ! Mais Pie IX a été généreux pour vous comme César, jusqu'à être obligé de s'en repentir. Le bien qui se fait par des ecclésiastiques est toujours le bien ; depuis que vous avez des laïques à votre tête, y a-t-il moins d'impôts, moins de désordres, moins de meurtres ?

Le Pape est électif, choisi parmi les Cardinaux sortis de tous les rangs du peuple ; le plus souvent il est romain. Ce souverain de Rome règne aussi sur deux cents millions d'hommes et commande le respect à tout l'univers. L'univers le reconnaît, mais c'est à condition que Rome et les Romains respectent sa souveraineté.

Avec le Pape, le peuple romain est toujours le peuple—roi : il est respecté parce qu'il semble tenir à la famille du Grand-Prêtre et au sacerdoce royal. Voilà peut-être ce qui exalte aujourd'hui ce peuple privilégié, cet enfant gâté de la Providence. Mais ôtez le Pape ; Rome deviendra ce qu'est devenue Athènes.

Avec le Pape, Rome est toujours la capitale du monde civilisé, l'asile des rois tombés et des illustres infortunés ; cité unique au monde, grande sans puissance politique, brillante sans richesses, pleine de vie au milieu d'un ineffable repos ! Cent mille étrangers lui apportent chaque année leurs hommages et leurs trésors.

Romains, êtes-vous donc les seuls à ne pas comprendre que vous n'êtes la ville éternelle que parce que vous êtes la ville du Roi des âmes ?

Espérons que les maîtres d'erreur et de perfidie qui abusent en ce moment de votre ardeur et de votre faiblesse, verront leur fatal crédit tomber devant la raison et le bon sens éclairés par le malheur. Il viendra le jour où, comme à la rentrée d'Engène III à Rome, les Romains "feront éclater une grande joie à la rentrée de Pie IX, baiseront les vestiges de ses pas et le couvriront d'embrassements lui-même : réunis en chœur, ils chanteront ces paroles : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur !*

(à continuer.)

## L'ABELLE.

QUÉBEC, 12 AVRIL, 1849.

Nous donnerons dans notre prochain numéro la fin des analyses des articles sur la souveraineté temporelle du Pape. Mgr. Hughes, évêque de New-York, dans un éloquent discours sur le même sujet, a parfaitement expliqué la position exceptionnelle de Rome, au moyen d'une comparaison tirée des États-Unis eux-mêmes.

La ville de Washington a été mise, avec son territoire, sous le contrôle immédiat du congrès, afin que le pouvoir suprême de la nation fût à l'abri de toute influence locale et de tout soupçon de partialité ou de violence. On n'a pas cru faire une injustice aux habitants de cette ville et de son territoire, en les assujettissant uniquement au Congrès dans lequel ils n'ont pas même de représentants. Cette exception à la règle générale n'a rien d'injuste, parce que cette ville est toute entière l'ouvrage de tous les États et leur prospérité commune. Si quelque citoyen de Washington trouve sa position moins avantageuse, il n'a qu'à abandonner cette ville et son territoire pour aller jouir de ses droits ailleurs.

De la même manière, le chef suprême de l'Église catholique a besoin, pour exercer avec plus de liberté et de fruit son pouvoir spirituel, de n'être soumis à aucune autorité locale. Il serait toujours Pape, sans doute, même dans Rome devenue république, comme le Congrès des États-Unis serait toujours le premier pouvoir de la nation, quand même il siègerait à Philadelphie ou à New-York ; mais les nations chrétiennes, qui ont soutenu Rome à cause du Pape, n'auraient-elles point le droit de réclamer contre les Romains qui confisqueraient à leur profit, ce qu'elles auraient fait en faveur du chef suprême de la Religion ?



Un correspondant de l'Ami de la Religion, mu par le seul intérêt de l'art

musical, a cru devoir blâmer vertement la manière dont nos Confrères ont exécuté la messe de dimanche dernier. Nous ne sommes pas assez musicien pour savoir au juste à quoi l'intérêt de la musique oblige les amateurs ; mais nous sommes porté à croire qu'un peu de modération dans cette critique et un peu d'indulgence pour des jeunes gens que les offices de la semaine sainte avaient épuisés, n'auraient pas nui beaucoup à l'action civilisatrice du plus puissant de tous les arts. Il nous semble même qu'une pareille correspondance explique suffisamment pourquoi on trouve très-difficilement dans Québec un nombre assez considérable de personnes pour former des chœurs dans nos Églises. Il doit en effet se trouver bien peu de personnes qui aient le courage de se livrer pendant plusieurs semaines au travail pénible que nécessitent les exercices, avec la perspective de se faire flageller publiquement et sans miséricorde si elles n'ont pas le bonheur de plaire à un certain Amateur.

## BONNE NOUVELLE.

La Montagne est dans l'allégresse ; les Montagnards sautent comme des cabris et les socialistes comme des fils de génisses. Evohé ! la république démocratique et sociale est proclamée à Rome. Bonne nouvelle !

Le vénérable Pie IX, l'apôtre de la liberté romaine, le pontife plus républicain que le grand prêtre de la rue Taïbout, est chassé de ses États et déclaré déchu du pouvoir temporel. Bonne nouvelle !

Rome, la ville aux cent églises et aux mille chapelles, est aujourd'hui la ville aux clubs et aux conciliabules hurlants. Le *Veni Creator* est remplacé par la *Marseillaise* ; le *Te Deum* par la *Carmagnole* ; le *Benedicite* par *Ça ira*, et la bénédiction papale par l'air des *Lampions*. Bonne nouvelle !

Le Vatican est un poste, le Quirinal un corps-de-garde, le Château Saint-Ange une caserne et la Basilique un club. Bonne nouvelle !

Le jubilé, qui devait amener cette année cent mille étrangers à Rome, et jeter cent millions dans la ville éternelle, est supprimé et remplacé par une assemblée d'aboyeurs qui ne jettera au peuple romain que cent articles d'une constitution démocratique et sociale. Bonne nouvelle !

Les Français, les Anglais, les riches étrangers qui venaient admirer la magnificence de la ville des Césars et de la cité de Pierre sont tous partis en abandonnant la Rome panthéiste et la Rome chrétienne aux Transtévérins voleurs aux lazzaroni assassins, à la famine, à la

terrent; à la ruine et à la misère. Bonne nouvelle! grande nouvelle! sublime, glorieuse et consolante nouvelle!

Vive la république lazarocratique et sociale!

—o—o—o—

### Parlement Provincial.

Mr. le Rédacteur—Sur motion de Mr. Méthot, on a nommé un comité spécial pour l'objet dont j'ai parlé dans ma dernière lettre.

Sir A. MacNab proposa de voter une adresse à son Excellence au sujet de l'indemnité des pertes causées par la rébellion, mais perdit sa motion par un vote de 39 contre 16.

Le 3 avril, sur motion de Mr. l'Inspecteur général Hincks, la chambre se forma en comité général sur certaines résolutions à l'effet de substituer un nouveau tarif à celui actuellement en usage.

Le bill d'éducation a subi sa seconde lecture.

Le 4 avril, la chambre se forma en comité au sujet de l'indemnité à donner aux membres. Mr. Lafontaine proposa de donner à l'avenir 15s. par jour à chaque membre. Mr. Christie et Mr. Cartier proposèrent en amendement, le premier 20s., et le second 10s. La motion de Mr. Christie passa au milieu des applaudissements. En conséquence, Mr. Lafontaine introduisit un bill à cet effet.

—o—o—o—

### NOUVELLES D'EUROPE.

ANGLETERRE.—Le bill de navigation a subi sa 2de. lecture à une majorité de 52 voix. Mr. Gladstone a dit que si les Américains n'établissaient pas la réciprocité en faveur de l'Angleterre, cette puissance leur rendrait la pareille. Le choléra diminue rapidement. Le nombre total des morts a été de 14,304. Il sévit encore en Irlande et surtout à Limerick. Plusieurs meurtres horribles ont eu lieu dans l'ouest et le sud de cette île. On a semé beaucoup de patates. Lord Gough va être remplacé par Sir L. Napier, que l'on juge plus prudent que le vainqueur de Moultan. On reproche à ce dernier d'avoir engagé la bataille vers le soir, dans un pays inconnu et contre des ennemis dangereux.

FRANCE.— Les procès de Bourges se poursuivent. Deux des meurtriers du G. Brta ont été exécutés le 14 mars, les autres ont reçu leur grâce. Les rouges, et Proudhon surtout, sont furieux; le dernier a écrit au Président que la guillotine avait recommencé sous lui, mais qu'elle finissait avec lui. Les clubs ont été abolis par 378 voix contre 355 dans l'Assemblée. En conséquence de l'état où se trouve l'Italie, le gouvernement a fait embarquer des

troupes à Toulon, et l'armée des Alpes a été augmentée.

Le président donne des fêtes magnifiques qui occupent tous les esprits. Sa popularité s'accroît chaque jour, et il paraît que les prochaines élections lui seront très-favorables. Dans les départements, on paraît dégoûté des charlatans politiques des comités de Paris et on veut élire des propriétaires amis de l'ordre. Mr. Lamennais a protesté avec 80 membres contre la prohibition des clubs; il appelle cette défense une violation d'un droit national et de la constitution.

L'état de Paris s'améliore de jour en jour.

HONGRIE.—La guerre de Hongrie continue avec la même fureur. Les Magyars ont adopté le système des querelles qui consiste à se disperser en petits partis qui portent le ravage partout à la fois. Le prince Windishgrätz demeure tranquille à Bud.

HOLSTEIN.—On a prolongé encore de trois mois l'armistice entre le Holstein et le Danemarque.

En dépit du malaise inséparable de l'état actuel des affaires en Europe, on peut dire qu'il y a encore quelque espérance de maintenir la paix. La position est critique, mais s'il y a plusieurs raisons qui engagent les souverains à ne pas appeler aux armes, il y en a aussi plusieurs qui les engagent à se tenir en repos. L'Angleterre est sans inclination aucune pour la guerre, et la France paraît être dans les mêmes dispositions; il ne peut donc y avoir de doute que l'une de ces puissances, et probablement toutes deux, prendrait les armes dans le cas d'une attaque de la part des pouvoirs du Nord. (De l'Ami de la Religion.)

ITALIE. On dit que l'exécutif de Rome a ordonné l'arrestation du cardinal De Angelis, Archevêque de Fermo, que l'on croyait à la tête d'un mouvement réactionnaire. Le ministère romain aurait subi des modifications: Mr. Manzoni serait ministre des finances, Mr. Calandrelli de la guerre, Mr. Montecchio des travaux publics. On dit que le colonel Marescotti et son régiment en garnison à Ferrare ont refusé de prêter serment au gouvernement romain. On ne doute pas que la guerre ne se renouvelle. Le Maréchal Radetzki a reçu une dépêche lui annonçant que les hostilités reprendraient le 21 mars. Le Gén. Thurn a notifié aux habitants de Plaisance sous les peines les plus rigoureuses que personne n'est à sortir dans les rues après 9h. du soir, ou à laisser la ville sans un passeport.

Le Pape a réclamé l'intervention des grandes puissances Catholiques, Naples, l'Autriche, la France et l'Espagne. Il n'a pas voulu demander le Piémont, parce que le ministère Gioberti avait annoncé qu'il ne s'y préterrait que moyennant certaines conditions, que le S. Père juge inadmissibles.

SICILE. Le roi Ferdinand de Naples a invité les Siciliens à rentrer sous l'obéissance. Il leur promet une constitution semblable à celle de 1812 autant que les circonstances le permettent. L'île demeurera partie intégrante du Royaume constitutionnel de Naples.

Le roi de Naples fait équiper en Angleterre des frégates à vapeur pour maintenir l'ordre en Sicile et l'on rapporte, dit le Times, que 1,200 sont prêts à aller prendre part à cette guerre, si elle est nécessaire.

PARME.— Les Autrichiens ont quitté Parme après avoir nommé un comité exécutif de 3 membres qui ont aussitôt résigné leurs pouvoirs au conseil municipal.

La ville était tranquille. Il paraît que les Autrichiens concentrent de grandes forces sur le Pô.

ESPAGNE.—On craignait de grands troubles pour le 26 mars, anniversaire de la grande démonstration monarchique de 1848. Les forces maritimes de l'Espagne consistent en 52 frégates à voiles et 13 à vapeur. Les marins sont au nombre de 4,598.

Le roi de Hollande, Guillaume II, est mort à La Haye, âgé de 57 ans et de mie.

RUSSIE.—L'Empereur Nicolas a défendu, sous les peines les plus sévères à tous les employés du gouvernement, de demander une augmentation de salaire. On dit qu'un escadron russe a été envoyé sur la Baltique.

L'Empereur d'Autriche, François Joseph va épouser la Grande Duchesse Anne de Russie.

INDE.—La nomination de Sir Ch. Napier a causé un grand enthousiasme. Le 3 de février Lord Gough était occupé à fortifier son camp dont Shere-Sing n'était éloigné que de 4 milles. La conduite du quatorzième régiment de dragons dans l'affaire de Moultan est l'objet de vives discussions dont on espère qu'il sortira avec honneur. Le lieutenant Bowie pris à Peshawur a été envoyé sur parole d'honneur à Lord Gough par Shere-Sing avec des propositions de paix. On dit que les troupes de ce prince sont commandées par des officiers anglais du 44e régiment établis dans le Caboul et apostats de la religion chrétienne. Des troupes sont parties de Bombay le 2 février pour aller rejoindre L. Gough.

**GOUVERNEURS DES COLONIES ANGLAISES. Janvier, 1849.**

*Rapport présenté à la chambre des Communes de tous les Gouverneurs des colonies anglaises et des postes militaires, avec ce qu'ils reçoivent pour salaire.*

**AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.**

**Canada.** Comte d'Elgin et Kinoshine, gouverneur général, nommé le 1er oct. 1846 ; salaire £ 7,000.

**Nouvelle-Écosse.** Sir J. Harvey, lieutenant-gouverneur, nommé le 18 juin 1846 ; salaire £ 8,000. Lieutenant-général de l'armée, il reçoit aussi £ 691 19 7, comme lieutenant-gouverneur d'Annapolis, et £ 1,164 16 10 comme colonel du 57e régiment d'infanterie.

**Nouveau-Brunswick.** Sir E. W. Head, lieut.-gouverneur, nommé le 20 oct. 1847 ; salaire £ 3,000.

**Île du Prince Édouard.** Sir Donald Campbell, lieutenant-gouverneur, nommé le 20 oct. 1847 ; salaire £ 3,000 et £ 130 pour contingents.

**Terre-Neuve.** Sir J. G. Lemarchant, lieutenant-gouverneur, nommé le 20 oct. 1847 ; salaire 3,000 et £ 200 pour lumière et chauffage. Reçoit £ 200 5s comme lieutenant-colonel dans l'armée.

**Les Bermudes.** Le capitaine Elliot, M. R., gouverneur et commandant-en-chef, nommé le 1 oct. 1846 ; salaire £ 2,746, et honoraires au montant de £ 108 5 6 en 1847 ; ne reçoit point de demi-paye pendant son emploi civil.

**INDÉS OCCIDENTALES.**

**La Jamaïque,** Sir C. E. Grey, capitaine général et gouverneur.-en-chef, nommé le 26 sept. 1846 ; salaire £ 6,000.

**Les Îles Turques et Caïcos.** Sir F. H. A. Forth, président du conseil du gouvernement, nommé le 21 nov. 1848 ; salaire £ 900.

**Honduras.** Sir C. St. John Fancourt, surintendant, nommé le 24 sept. 1842 ; salaire £ 900.

**La Barbade et les Îles du Vent.** Sir W. Colebrook, gouverneur et commandant-en-chef, nommé le 12 août 1848 ; salaire £ 4,000 ; colonel de l'artillerie et recevant comme tel 18s 1d par jour.

**Bahamas.** Sir J. Gregory, gouverneur et commandant-en-chef, nommé le 9 janvier 1849 ; salaire £ 2,000.

**St. Vincent.** J. Campbell, lieutenant-gouverneur, nommé le 9 juin, 1845 ; salaire £ 1,300 et honoraires £ 129 12.

**Grenade.** Sir K. B. Hamilton, lieutenant-gouverneur, nommé le 13 janvier 1846 ; salaire £ 1,300 et honoraires £ 94 2 7.

**Tobago.** Major L. Graeme, lieut.-gouverneur, nommé le 2 juin, 1845 ; salaire £ 1,300 ; honoraires £ 3 ; ne reçoit pas de demi-paye pendant son emploi civil.

**Sto. Lucie.** Sir C. H. Darling, lieut.-gouverneur, nommé le 9 déc. 1847 ; salaire £ 1,900.

**Antigua et Des-cous-le-Vent.** Sir J. M. Higginson, gouverneur et commandant-en-chef, nommé le 26 juin, 1847 ; salaire £ 2,000.

**Mont Serrat.** Sir E. D. Baynes, administrateur du gouvernement, nommé le 10 mai, 1841 ; salaire £ 500 et honoraires £ 511 2.

**St. Christophe.** Sir R. J. Mackintosh, lieutenant-gouverneur, nommé le 12 mars 1837 ; salaire £ 1,300, et honoraires £ 49 5 3.

**Nevis.** Sir W. Shortland, administrateur du gouvernement, nommé le 8 août, 1845 ; salaire £ 500, et honoraires £ 35 14 3.

**Les Îles Vierges.** Sir E. D. Hay, administrateur du gouvernement, nommé le 18 février 1839 ; salaire £ 800, et honoraires £ 44 18 6.

**St. Dominique.** Lieutenant-gouverneur-lieutenant, colonel G. Macdonald, nommé le 11 décembre 1844 ; salaire £ 1,300 et honoraires £ 86 12 10, ne reçoit pas de demi-paye pendant son emploi civil.

**Guiane.** Sir Henry Barkley, gouverneur et commandant-en-chef, nommé le 9 janvier 1849 ; salaire £ 5,000.

**Trinidad.** Lord Harns, gouverneur et commandant-en-chef, nommé le 14 novembre 1846 ; salaire £ 3,500.

(à continuer.)



Les États-Unis doivent consacrer cette année £ 671,000 pour conserver et réparer les fortifications militaires de l'Union, ou pour en construire de nouvelles.

**EXTRAIT DU Journal des Jésuites.**

Le 4 (Avril 1652) mourut, sur les 8 heures du soir, la mère Marie de St. Joseph, Assistante des Ursulines. Le lendemain, elle fut enterrée, après la Grande Messe, qui se dit à 10 heures, par le P. Hiérome Lallement, Mr. Vignal servant de Diacre et Mr. de l'Isle Sous-Diacre. Quatre de nos PP. y assistèrent en surplis : les PP. Mercier, Chastelin, La Place et Poncelet. Après l'Évangile, le P. Lallement y fit une espèce de sermon. Mr. le Gouverneur y assista *et multi. alii.*

(a) La Mère MARIÉ DE ST. JOSEPH, que la Nouvelle-France, qui l'a possédée peu de temps, regarde comme un de ses anges tutélaires, dit le P. Charlevoix, fut une des trois premières religieuses Ursulines qui virent en 1639, sous la conduite de M<sup>me</sup>. de la Peltre, fonder à Québec le couvent de ce nom.

PAGE 1690. Il y eut difficulté pour le pain bénit que donnait Mr. le gouverneur, (a) le prétendant présenter à l'ordinaire avec tambour, etc. et Mgr. l'Évêque ne voulant pas le souffrir ; la chose fut accordée de la sorte que le pain bénit serait porté devant le service et reporté, afin que le service ne fût point interrompu.

(a) Le vicomte d'Argenson.

—00—

**LE DUEL DÉFENDU.**

Le Président Taylor et son ministère ont décidé que tout officier de l'armée et de la marine, et toute personne liée au service civil du gouvernement, perdra sa place s'il prend part à un duel. On dit que le Président a fait la remarque qu'il a été 40 ans dans l'armée sans se battre en duel, et que le polisson qui insulte un gentilhomme ne vaut pas la poudre qui lui flamberait la cervelle, quand même ce ne serait pas un crime de le tuer.

☉

**ÉPIGRAMME.**

Colas est mort de maladie,  
Tu veux que je plaigne son sort ;  
Que diable veux-tu que j'en dise ?  
Colas vivait, Colas est mort.



**Ephémérides.**

12 Avril.—Mgr. de Laval donne tous ses biens au Séminaire de Québec, 1698. Mort de Bossuet, 1704.

13 Avril.—George IV sanctionne le bill pour l'émancipation des catholiques, 1829. Fondation de l'Hôpital-Général de Montréal, 1694.

14.—Chemplain part de Honfleur, pour son premier voyage au Canada, 1608.

15.—Mort du Tasse, à Rome, 1585.

16.—La duchesse d'Aiguillon fonde l'Hôtel-Dieu de Québec, 1637. Second voyage de Cartier. Il monte à Montréal 1535. Vicariat apostolique de la Rivière-Rouge, 1844.

17.—Mort de Franklin, 1790.

18.—1er. papier-nouvelle en Amérique, 1704. Le pape Jules II pose la première pierre de l'église Saint-Pierre de Rome, 1506.

19.—Bataille de Lexington, 1775. Mort de Mgr. Lartigue, 1840.

**CONDITIONS DE CE JOURNAL.**

L'Abcille paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant la durée de l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payé d'avance par moitié : la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde, au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'Abcille, et les externes, chez MM. Thomas Hamel et Adolphe Legaré.

Le rédacteur est Dominique Roeder.